

Allocution de Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes

**Présentation du rapport d'activité de l'IERDJ**

*17h45 - 47 bis rue des Vinaigriers 75010 Paris*

Madame la directrice de l'IERDJ,

Mesdames et Messieurs, chers collègues, chers amis

**Je suis très heureux de m'exprimer devant vous à l'occasion de cette rencontre qui est importante dans la vie de L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice à plus d'un titre.**

**Tout d'abord, cette soirée marque l'inauguration des nouveaux bureaux de l'IERDJ.** Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue dans ces nouveaux locaux, dans un quartier très vivant et dynamique, qui seront, j'en suis persuadé, un cadre de grande qualité, propice aux meilleures réflexions et qui permettra à l'IERDJ et à ses membres de continuer leur travail de grande qualité.

**Cette soirée est aussi l'occasion de présenter le rapport d'activité pour l'année 2022.** Je ne m'éterniserai pas à ce sujet, Madame la directrice l'ayant déjà fait plut tôt.

**Je tiens cependant à saluer cette année particulièrement riche pour l'institut qui, pour sa première année d'existence – du moins sous cette forme,** a publié pas moins de treize travaux de recherches et a organisé de nombreux colloques et journées d'études sur des sujets aussi variés que la place de la justice dans la guerre ou les enjeux de la recherche sur la corruption au XXIème siècle.

**L'année qui s'est écoulée a aussi permis à l'IERDJ d'avancer dans ses travaux pluriannuels.** La publication prochaine du rapport sur les droits des

générations futures viendra, j'en suis certain, éclairer et inspirer l'ensemble des théoriciens et praticiens du droit sur cette question capitale.

**Enfin, cette soirée est très importante pour moi car c'est la première fois que je m'exprime devant vous en qualité de président de l'IERDJ** selon les modalités de présidence tournante entre le Conseil constitutionnel, la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat et la Cour des comptes.

**Je tiens à vous exprimer ma fierté, au nom de l'ensemble des juridictions financières, de prendre la présidence de l'IERDJ.** En tant que Premier président de la Cour des comptes, mais aussi à titre personnel, je me réjouis de pouvoir apporter une pierre à la grande réflexion sur le droit et la justice que mène l'Institut. J'en profite pour saluer l'action de mes prédécesseurs, les vice-présidents Bruno Lasserre et Didier-Roland Tabuteau, dont le travail a permis d'assurer avec efficacité la création de l'IERDJ.

\*\*\*

En quelques mots, je souhaite aujourd'hui devant vous rappeler l'attachement de la Cour des comptes au projet de l'IERDJ puis esquisser les lignes directrices qui guideront mon action pour l'année à venir.

## **1. La Cour des comptes et moi-même sommes particulièrement attachés au projet qu'est l'IERDJ**

Je tiens tout d'abord à rappeler que l'IERDJ est issu de la fusion de la mission droit et justice et de l'Institut des hautes études sur la justice, dont **la Cour des comptes était membre de longue date**. La Cour des comptes est très attachée aux structures telles que l'IERDJ qui cultivent la réflexion sur le droit et la justice et les enjeux de demain.

Depuis le début de ma prise de fonction comme Premier président, **j'ai d'ailleurs fait du rapprochement entre la Cour et les acteurs du monde de la recherche une priorité dans le cadre de mon plan de transformation stratégique de la Cour des comptes.** Nous avons notamment signé une convention avec le CNRS et même, pas plus tard que ce matin, avec un master particulier de l'école polytechnique spécialisé en sciences de la donnée. La participation des juridictions financières à l'IERDJ s'inscrit dans cette trajectoire.

**L'IERDJ est un lieu d'échange unique au sein duquel se retrouvent des responsables publics, des praticiens et des théoriciens du droit pour réfléchir aux grands enjeux juridiques de demain.** L'approche de l'Institut permet de décloisonner les branches traditionnelles du droit au profit de la valorisation de la recherche tout en conservant constamment à l'esprit que la science juridique est une science vivante et appliquée. Cette capacité à allier réflexion scientifique et ancrage dans le réel est, je crois, ce qui fait la force de l'IERDJ.

## **2. Par ailleurs, plusieurs valeurs qui me sont chères sont au cœur de l'action de l'IERDJ.**

**L'Institut est un lieu d'ouverture et d'échanges où se réunissent l'ensemble des savoirs scientifiques.**

- Le caractère **interdisciplinaire** de l'IERDJ est une chance. Elle permet de parvenir à une réflexion en profondeur en croisant toutes les approches d'un même sujet.
- **L'ouverture internationale et européenne**, auquel j'attache une grande importance, est un facteur supplémentaire de qualité du travail de l'IERDJ. Les crises sont aujourd'hui mondiales, les juridictions du monde entier sont confrontées aux mêmes problématiques. Dialoguer avec l'international c'est enrichir notre réflexion sur le droit et la justice.

- **L’IERDJ promeut l’excellence du savoir et de la recherche française.** L’éminence et le prestige de ses membres en est un symbole mais aussi la garantie d’un travail de qualité.
- **Je souhaite enfin insister sur les valeurs d’indépendance et d’objectivité que porte l’IERDJ.** A l’heure où la parole des savants est contestée alors même qu’elle apparaît comme nécessaire à la compréhension de notre monde de plus en plus complexe, l’impartialité de l’Institut est un gage de qualité de la réflexion.

Je souhaite ensuite aborder les perspectives pour l’année à venir et les liens qui existent entre la Cour des comptes et l’activité de l’IERDJ.

### **1. Les travaux de l’IERDJ irriguent déjà les magistrats de la Cour**

**Certains s’interrogent peut-être sur la participation des juridictions financières à l’IERDJ.** Le grand public ne le sait pas toujours, mais la Cour des comptes juge ! Ses membres sont des magistrats. C’est d’ailleurs la mission première que lui avait confié Napoléon à sa création. Cette mission juridictionnelle a été considérablement renforcée par la récente réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics dont vous avez, je n’en doute pas, entendu parler.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le régime de responsabilité des ordonnateurs et des comptables est unifié et relève de la Cour des comptes.** Elle n’est plus seulement juge des comptes des comptables mais bien de l’entièreté des fautes commises par un gestionnaire public.

**La Cour des comptes est donc un véritable juge financier, qui affronte quotidiennement les grandes problématiques du droit et de la justice.** Les magistrats ont besoin d’être inspirés et irrigués sur les grandes questions de

probité, de régularité et des relations avec les justiciables. C'est précisément la mission de l'IERDJ.

**La question des droits des générations futures, abordée dans le rapport à venir, est essentielle pour les juridictions financières.** La dette publique par exemple, sujet sur lequel, vous le savez, nous attachons une grande attention, est un terreau favorable à une réflexion sur le droit des générations futures. Nous le savons, la dette publique grève les marges de manœuvre des générations à venir alors même qu'elles n'ont pas pu donner leur consentement. La dette environnementale et la dette publique vont de pair. Je suis donc convaincu que la soutenabilité financière et environnementale de notre modèle est la clef de la question de la viabilité de nos finances publiques, dont l'approche peut bien sûr être budgétaire et financière, mais aussi juridique, voire juridictionnelle. Dès lors, le travail de prospective de l'IERDJ s'avérera être un atout particulièrement précieux pour le juge qui pourra s'inspirer de ses réflexions.

**2. Par ailleurs, je souhaite que la Cour des comptes apporte son concours à l'activité de l'IERDJ.**

**Tout d'abord, les magistrats de la Cour disposent d'une expérience significative de la pratique du droit et de la justice.** Je souhaite encourager la participation des membres de la Cour aux différentes activités de l'IERDJ afin de lui faire profiter de la connaissance et des réflexions sur la justice financière de nos magistrats.

**La Cour des comptes apportera aussi un soutien matériel à l'Institut.** Nous organiserons d'ailleurs, le 13 mars prochain, à la Cour des comptes, l'Assemblée générale de l'IERDJ. Nous organiserons également un événement conjoint pour la Nuit du Droit.

**Enfin, je souhaite soutenir la recherche et la valorisation des travaux de l’IERDJ.**

- **L’organisation de colloques et de manifestations scientifiques** est un moyen d’alimenter la réflexion sur la justice et le droit. La Cour sera d’autant plus attentive à soutenir des réflexions autour de la justice financière et ses grandes priorités comme la réforme du régime des responsabilité des gestionnaires publics ou l’évaluation des politiques publiques.
- **La Cour des comptes souhaite aussi proposer des thèmes de réflexion qui lui tiennent à cœur.** Je me réjouis que l’Assemblée générale de novembre dernier ait intégré à la programmation scientifique pour 2023 le thème « justice économique : son fonctionnement et ses acteurs » pour lequel la Cour des comptes pourra apporter son concours.

### **3. Pour finir, je souhaite dire un mot sur la question de la justice climatique.**

**Si ce thème ne touche pas spécifiquement les juridictions financières, l’urgence écologique le place au cœur de l’ensemble des réflexions contemporaines.** La question de la responsabilité climatique posée par les récentes affaires soulevées devant le juge complique sa tâche et rend nécessaire une véritable réflexion sur le sujet que pourrait mener l’IERDJ. La Cour va publier en mars 2024 son rapport public annuel, qui sera exclusivement centré sur l’adaptation au changement climatique.

Je pense qu’il sera nécessaire de se coordonner pour réfléchir de manière parallèle ou conjointe aux questions que posent l’adaptation comme l’atténuation au changement climatique en matière de justice climatique et économique.

Nous devons tous travailler ensemble pour renforcer la pertinence de nos grilles de lecture.

**Vous le constatez, le travail qui nous attend est important, mais il mérite d'être mené et j'aurai honneur et plaisir à y participer avec vous.** J'en profite également pour remercier très chaleureusement toutes celles et ceux qui, autour de la directrice Valérie SAGANT, font vivre l'IERDJ dans ses recherches et au quotidien dont le rôle est essentiel dans le travail de l'Institut.

Je vous remercie de votre attention.